

en vint aux opinions; toutes les voix furent de déclarer Mr. le Duc d'Orleans Regent du Royaume, durant la minorité, & que S. A. R. eut le Commandement général de toutes les Troupes, puis que ce Commandement étoit inséparable d'avec la Regence. Mr. le Duc de Bourbon fut déclaré Chef du Conseil, quoi qu'il n'ait que 23. ans, & Mr. le Prince de Conti y aura scéance au même âge.

Comme le feu Roi avoit chargé Mr. le Duc du Maine de l'éducation du jeune Prince, il demanda qu'on lui donnât un titre convenable à cet honneur; il fut dit par Arrêt que Mr. le Duc du Maine prendroit la qualité de *Sur-Intendant de l'éducation du jeune Roi.*

Lors que tout eut été ainsi réglé, S. A. R. fit un très-beau discours tendant à faire comprendre, que le poids du Gouvernement lui paroissant trop grand, pour s'en rapporter à ses seules lumières, il proposa d'ériger six Conseils: 1. l'un des Finances: 2. de la guerre: 3. de la Marine: 4. des affaires du dedans du Royaume: 5. des affaires étrangères: 6. & un des affaires de conscience; souhaitant que dans ce dernier Conseil, il y eût un Officier du Parlement qui pût toujours veiller à la conservation des libertés de l'Eglise Gallicane, que tout s'y passât à la pluralité des voix, excepté les grâces qu'il demandoit à conférer, pour en gratifier ceux qu'il croiroit les mieux mériter, après cependant les avoir proposés au Conseil. S. A. R. demanda aussi qu'il lui fût permis de proposer les personnes qui devoient remplir les places dans ces différens Conseils, dont la feuille seroit portée au Parlement. Il y eut Arrêt là dessus qui permit à Mr. le Duc d'Orleans de nommer

*Mr. le Duc du Maine chargé de l'éducation du jeune Roi.*

*Divers Conseils pour partager le poids du Gouvernement suivant l'intention de Mr. le Duc d'Orleans.*